

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION D'INFORMATION SUR LE MOUVEMENT DE MUTATION DE CATÉGORIE C AU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2021

***L'administration nous a conviés le 22 avril à une réunion informative relative au mouvement de mutation de catégorie C au 1 septembre 2021. Cette réunion est censée remplacer les CAP nationales de mutations.***

Elle est la conséquence directe de la suppression des commissions administratives paritaires en matière d'affectation et de promotion.

La réunion était présidée par monsieur Sébastien Prévost chef de bureau du RH2A, monsieur Olivier Rousseau sous directeur RH était présent pour répondre aux propos liminaires.

A l'ouverture de la réunion, nous avons procédé à la lecture de notre déclaration liminaire.

La déclaration liminaire est consultable par le lien suivant : <http://www.financespubliques.cgt.fr/content/reunion-dinformation-mutations-agents-administratifs-du-22-avril-2021>

Nous avons insisté sur la situation préoccupante des agents qui demandent une mutation dans le cadre d'un rapprochement familial sur les DOM (pour exemple, sur la Réunion 118 agents prioritaires sont en attente d'une mutation), sur le département du Nord et du Calvados.

En réponse à nos propos liminaires, l'administration a répondu que la loi de transformation de la fonction publique modifie le champ d'intervention des CAP. Pour autant la DGFIP a retenu le principe de réunions informelles post sorties de mouvement.

Pour l'administration, les tableaux de classement des demandes de mutation par département ont suscité l'intérêt des agents. Elle indique qu'il faut faire mieux passer l'information pour assurer la transparence des mouvements et qu'elle soit comprise de tous.

Pour les départements où il y a des rapprochements en attente, l'administration reconnaît la problématique des DOM et notamment du département de la Réunion qui est le principal département où il y a le plus grand reliquat d'agents en attente. Elle rajoute, qu'il faut donner des perspectives claires aux agents désireux de rentrer sur le département. Les agents doivent pouvoir mesurer ces perspectives pour prendre leurs décisions notamment pour passer des concours.

L'administration nous a donné les chiffres sur la typologie du mouvement :

- ▶▶ Le TAGERFIP national des C administratifs s'élève à 24241 emplois ;
- ▶▶ Un sous-effectif de 1874 agents suite à ce mouvement ;
- ▶▶ L'administration affiche un taux de satisfaction de 80% ;
- ▶▶ 435 demandes prioritaires satisfaites sur 599 ;
- ▶▶ 164 agents prioritaires en attente d'une mutation ;
- ▶▶ 6 départements avec des agents prioritaires en attente ;
- ▶▶ 3 départements avec des agents en conventions personnelles en attente d'une mutation.

# ANALYSE

## DE LA DÉLÉGATION CGT FINANCES PUBLIQUES

La CGT Finances Publiques est intervenue pour dénoncer les suppressions d'emplois et le sous effectif récurrent du TAGERFIP de la catégorie C dans quasiment toutes les directions.

Elle a condamné le recrutement insuffisant de stagiaires pour combler les sous-effectifs dans les services.

**La CGT Finances Publiques, au vu des besoins d'agents dans les services a exigé en urgence le recrutement de la liste complémentaire des lauréats du concours de catégorie C.**

**La CGT Finances publiques a rappelé qu'elle s'opposait au recrutement de contractuels et que le concours devait être le mode de recrutement dans la fonction publique.**

Concernant les conséquences du sous-effectif d'agents, l'administration gère la pénurie d'emplois en la répartissant sur l'ensemble du territoire, laissant de nombreux collègues en attente de mutation et notamment les 164 collègues en situation de rapprochements qui vivent des situations familiales difficiles.

Sur le taux de satisfaction affichée par la DG, nous avons tenu à tempérer l'optimisme des chiffres annoncés par l'administration : le taux de satisfaction de 80% est à mettre en parallèle avec le sous-effectif de plus de 1800 agents avant l'installation des lauréats du concours commun de catégorie C. En clair l'administration prononce les mutations et comblera une partie des postes laissés vacants en y affectant les stagiaires de catégorie C.

Nous avons ensuite présenté des dossiers au bureau RH2A, que vous nous aviez confiés pour évoquer des situations particulières et difficiles en les replaçant dans le contexte où l'emploi reste le cœur du problème. Si l'administration recrutait à hauteur des besoins réels des services elle pourrait faire plus de mutations et satisfaire plus de collègues.

Le directeur s'est engagé à répondre rapidement sur les situations présentées en milieu de semaine prochaine.



EN TÉLÉTRAVAIL COMME DANS LES SERVICES  
**LE 10 MAI** TOUTES ET TOUS GRÈVISTES !  
À L'APPEL DE L'INTERSYNDICALE

